

EUROPE GUYANE

APP 2023

LÉROP LA KÉ ZOT



Fiche descriptive

AAP Innovation

**Objectif prioritaire 1 :
Europe plus compétitive
et plus intelligente**

**Priorité 1.1. Consolider les
filières et accompagner
l'émergence d'activités
d'avenir favorables à la
croissance et l'emploi**

**Objectif spécifique 1.1 :
Développer et améliorer les
capacités de recherche et
d'innovation**

Thématique : Innovation pour valoriser les ressources naturelles.

Mise au point de nouveaux produits, de nouvelles technologies, de nouveaux procédés durables et/ou de nouveaux usages issus de ressources naturelles .

Territoire : Tout le territoire guyanais

Bénéficiaires potentiels :

- Organismes de recherche¹, universités, centre hospitalier
- Centres techniques et de transfert
- Entreprises
- Associations, fondations

Autofinancement : 30 % minimum

Taux de cofinancement FEDER maximum : 70 %

Enveloppe prévisionnel du projet en coût total : 100 000€ minimum

Montant maximum de l'aide FEDER : 500 000€ maximum

**Vous avez des questions : fonds-europeens@ctguyane.fr
Pour en savoir plus sur nos financements : www.europe-guyane.fr**



- Le cahier des charges sera disponible le 10 décembre 2023
- Le dépôt de la demande de subvention est 100% dématérialisée (Sur rendez-vous un accompagnement au dépôt en ligne peut vous être proposé)

www.europe-guyane.fr



**Date de lancement de l'AAP :
10 décembre 2023**

**Date limite de réception des
candidature : 28 juin 2024**

